



PRO

livre / échange

Supplément au livre/échange édité par le Centre régional des Lettres de Basse-Normandie
N° 04 / Mai 2011

Actualité des professionnels du livre en Basse-Normandie



BOOK CONNEXIONS

L'essor du livre numérique et la dématérialisation des contenus qui l'accompagne bouleversent la filière du livre en y invitant de nouveaux acteurs, provoquant la rencontre entre des univers qui jusque-là s'ignoraient, celui de l'édition, de l'encre et du papier, où la maquette se fait depuis longtemps sur ordinateur, mais avec au bout de la chaîne un livre, un vrai, avec ce parfum prometteur de plaisirs de lecture, et celui de la recherche et de l'innovation, du chiffre et de l'algorithme, de l'écran et du réseau, qui invente dans ses laboratoires la lecture de demain. La connexion entre ces deux univers est essentielle aujourd'hui pour l'avenir de la filière du livre dans notre région. La Basse-Normandie a la chance d'avoir une université en pointe dans les techniques numériques, elle a aussi la chance d'avoir une longue histoire avec le livre, ce qui lui vaut aujourd'hui de compter sur son territoire plus de 70 éditeurs, des imprimeries performantes, un réseau de librairies et de bibliothèques qui se densifie tous les jours, de nombreux auteurs et des manifestations littéraires pour les accueillir. Les enjeux de cette connexion entre innovation et métiers du livre autour de la lecture numérique, tel est le thème du dossier de ce nouveau numéro de *livre/échange Pro*. Autre connexion indispensable, celle du livre avec son lecteur. Là intervient un acteur essentiel, le médiateur, lien indispensable avec les publics les plus éloignés de la chose écrite. Rencontre sensible avec Ghislaine Liabeuf, animatrice-médiatrice à la médiathèque de Lisieux, pour notre rubrique métier. Bonne lecture !

Laurent Delabouglise
Directeur du Centre régional des Lettres de Basse-Normandie

FILIÈRE DU LIVRE ET INNOVATIONS NUMÉRIQUES

Faire en sorte que la révolution numérique en cours bénéficie à tous, voilà un des défis majeurs qui se présente à nous aujourd'hui. Faire converger des savoirs et des savoir-faire, une culture de l'écrit profondément ancrée en Basse-Normandie et une excellence numérique émergente, une inscription territoriale forte et une connexion mondiale affirmée. Créer les conditions pour que les maisons d'édition petites et moyennes, les librairies et les bibliothèques qui irriguent le territoire profitent des innovations portées par les équipes de recherche pour y trouver ce supplément d'expertise qui leur permettra de passer ce nouveau cap. Il faut mettre en mouvement l'ensemble de la filière du livre avec cette diversité qui en fait la richesse. Pour cela, il

va nous falloir élargir notre conception jusque-là assez traditionnelle de la filière du livre, celle qui va de la pâte à papier à l'impression d'ouvrages, de la fabrication d'un livre à sa vente en librairie, en y introduisant de nouveaux acteurs déterminants pour l'avenir de ce secteur d'activité. Considérer qu'un centre de recherche comme le GREYC, porteur d'une expertise reconnue dans les NTIC, est un maillon essentiel de la filière. Que des centres de mémoire comme l'IMEC, le Scriptorial d'Avranches, ou de savoir comme les bibliothèques et la future BMVR de Caen, en s'inscrivant dans les réseaux numériques, deviennent des acteurs à part entière de cette économie complexe des contenus dématérialisés. Que l'auteur reste le principal « four-

nisseur de contenu », que sa place va se trouver renforcée (voir les débats en cours sur les droits du numérique). Que les centres de formation aux métiers du livre, en adaptant leurs cursus, jouent un rôle essentiel. La filière du livre doit se penser désormais comme un écosystème, avec toutes les interactions et les interdépendances que cela implique. C'est un enjeu économique fort, avec à la clé la pérennité des acteurs du livre et de la lecture en Basse-Normandie ; c'est également un enjeu d'aménagement du territoire pour préserver l'égalité des citoyens dans l'accès à la connaissance.

Dossier réalisé par Nathalie Colleville et Laurent Delabouglise



Vue du projet de la BMVR depuis le bassin de Caen. Son ouverture est prévue en 2015.

LECTURES DE DEMAIN EN BASSE-NORMANDIE

RECHERCHE UNIVERSITAIRE, INNOVATION, CRÉATION LITTÉRAIRE, PRODUCTION ÉDITORIALE ET DIFFUSION DES ŒUVRES
FONT CAUSE COMMUNE POUR RÉUSSIR L'INTÉGRATION DE LA RÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE EN BASSE-NORMANDIE.



Salon du livre de Paris, stand « Livres en Normandie », le vendredi 18 mars 2011 à 12 heures, un attroupement devant un écran d'ordinateur dressé sur la table de C&F éditions. Hervé Le Crosnier, maître de conférences à l'université de Caen, éditeur, spécialiste de l'Internet, est à la manœuvre. En quelques clics, il fait la démonstration de l'efficacité créative de Polifile, un tout nouvel outil en ligne dont il termine le développement avec Nicolas Taffin et Charline Énée, permettant de fabriquer en 15 minutes chrono un livre numérique en ePub, ce format désormais très largement utilisé pour une lecture confortable sur tous les supports électroniques (lire ci-dessous). Les éditeurs normands des stands voisins quittent un instant leurs piles de livres pour venir

jeter un œil sur cet OVNI numérique dans leur monde d'encre et de papier, et découvrent qu'il permet un vrai travail d'éditeur, notamment sur la typographie, l'illustration, et qu'il est plutôt bien adapté pour les petits éditeurs. Le dialogue s'engage, les questions fusent, les idées germent. À quelques mètres de là, sur le stand des Presses universitaires de Caen (PUC), Dominique Roux, directeur technique, reste zen. Le format ePub, l'édition numérique, il connaît. Depuis plusieurs années, les PUC ont créé une chaîne de documents numériques structurés en XML qui peuvent aller tout aussi bien chez l'imprimeur pour une sortie papier que sur les plateformes numériques pour une diffusion en ligne pour tous supports de lecture. Cet instant suspendu dans la rumeur agitée du Salon du livre de Paris est une de ces trop rares occasions de rencontre entre la recherche, l'innovation portée

POLIFILE, LE LIVRE NUMÉRIQUE FACILE

C&F ÉDITIONS, MAISON D'ÉDITION CAENNAISE, MET LA DERNIÈRE TOUCHE À POLIFILE, UN OUTIL EN LIGNE PERMETTANT DE CRÉER UN FICHER AU FORMAT EPUB, LE STANDARD POUR LES LIVRES NUMÉRIQUES.

Fabriquer un livre numérique, rien de plus facile désormais avec le système en ligne développé par C&F éditions. Son interface sobre et claire, son système proche d'un outil bureautique le rendent accessible à tous. « Polifile est à la fois très précis et très simple : précis si on est éditeur, et très simple si on est un utilisateur basique. Les plus avertis pourront toucher au code, et les professionnels de l'édition peuvent y faire leur travail habituel : création d'une charte graphique, de feuilles de style, possibilité de changer l'ordre des paragraphes, insertion d'images, de notes, création de la table des matières parallèlement à la création des chapitres », explique Hervé Le Crosnier, responsable de C&F éditions. Construit avec Sydonie, le logiciel libre de gestion de documents numériques lancé par le GREYC, Polifile permettra à tous, via un abonnement au coût modique, de fabriquer un fichier au format ePub, nécessaire à l'obtention d'un livre accessible hors ligne, sur les liseuses. Il est également possible d'y importer un fichier ePub afin de le modifier. « Nous sommes peu nombreux à penser que le navigateur est un outil utilisable pour fabriquer des livres numériques. Notamment parce que les gros éditeurs n'en ont pas besoin. En outre, la très grande majorité des systèmes générant un ePub ne sont pas en ligne », explique Hervé

Le Crosnier. C&F éditions souhaitait créer ses propres livres numériques. Peu satisfaite des solutions disponibles sur le marché, la maison a créé son propre outil. « Nous nous sommes lancés en 2009. C'était le bon moment. Les liseuses commençaient à sortir. Il y avait un début de normalisation. » Dix-huit mois de travail auront été nécessaires à la création de Polifile. C&F éditions a employé en alternance une étudiante du master « Document numérique en réseau » de l'université de Caen, Charline Énée. Convaincu que la lecture numérique créera de nouvelles habitudes, Hervé Le Crosnier estime que Polifile ne s'adresse pas aux grandes maisons d'édition. « Elles ont leurs propres chaînes techniques. Polifile s'adresse à des éditeurs petits ou moyens, voire à des individus. Polifile peut être utile à des enseignants qui ont besoin de faire des recueils de textes pour leurs élèves, par exemple. Je pense aussi aux documentalistes qui vont faire un panorama de presse pour leurs demandants. Idem pour les ateliers d'écriture dont les organisateurs veulent regrouper les productions des participants ou pour une conférence après laquelle on souhaite disposer des textes des participants. Dans ces cas, l'impression papier n'est pas toujours la meilleure solution. Aujourd'hui, il y a plein de livres qui ne méritent pas d'être des livres. Nous avons

créé cet outil pour ouvrir des perspectives. Il y a des parts de marché à trouver, à rééquilibrer. » Si Polifile permet une meilleure maîtrise des coûts liés aux matières premières et à la diffusion, il ouvre néanmoins la porte à l'autoédition, à l'encontre des pratiques de la chaîne du livre. La création de livres numériques pose aussi la question des droits des lecteurs. Ce à quoi C&F a commencé à répondre en créant un groupe de travail autour d'une licence d'édition équitable (lire ci-contre). Dans le sillage de Polifile, C&F éditions travaille aussi à la création d'une plateforme de vente et d'une bibliothèque en ligne où déposer et lire ses ePub (lisez-moi.lu). « Avec ces trois services, nous avons un projet sur toute la chaîne. » Une fois pleinement opérationnel, Polifile proposera un accès de démonstration. « On ne convaincra pas les gens s'ils ne peuvent pas faire un essai gratuitement. Par contre, dans l'accès démo, le livre créé sera estampillé comme tel et ne pourra pas être vendu. Si les gens veulent le parfaire pour le vendre, il faudra acheter un ticket. Celui-ci sera plus ou moins élevé selon que l'ouvrage est destiné à la vente ou pas. Cela nous semble une prestation équitable. »

http://polifile.fr
C&F éditions : http://cfeditions.com/public

par l'université de Caen et la filière du livre en Basse-Normandie. Pourtant, ces confluences vont devenir indispensables, vitales, pour l'avenir des métiers du livre et de la lecture dans notre région. Si Pierre-Yves Buard, responsable de l'édition électronique aux PUC, a déjà eu l'occasion à plusieurs reprises de présenter son travail aux éditeurs de la région, notamment à l'invitation du CRL, cela ne suffira pas. Il faut maintenant permettre aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothécaires de s'en emparer, de se former à ces nouvelles technologies, d'apprendre à les maîtriser tout en préservant la richesse de leur métier, de leur savoir-faire, de leur production originale. Parce que, si le livre papier n'est bien sûr pas appelé à disparaître, l'équilibre économique d'un projet éditorial passera de plus en plus souvent par une version numérique présente sur les plateformes de distribution.

LA RECHERCHE NORMANDE EN POINTE SUR LE NUMÉRIQUE

Le livre numérique, la dématérialisation des contenus, c'est une chance pour la Basse-Normandie, parce qu'elle s'y est préparée depuis longtemps, notamment en développant la recherche. Le projet Polifile ou la chaîne de documents numériques des PUC doivent beaucoup au GREYC (Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen). Dépendant à la fois de l'université de Caen, du CNRS et de l'ENSICAEN, cette unité mixte de recherche porte aujourd'hui une expertise reconnue dans le domaine du numérique, notamment dans l'analyse automatique de l'écrit, l'extraction de sens et l'indexation des contenus. En synergie avec le GREYC, la MRSH (Maison de la recherche en sciences humaines de Caen Basse-Normandie) a développé, dans le cadre du contrat de projet État-Région 2007-2013, un axe de recherche « Homme, mémoire et échanges sécurisés ». À travers son tout nouveau « Pôle du document numérique », elle travaille notamment sur le patrimoine écrit bas-normand et la valorisation numérique des textes anciens en lien avec les bibliothèques de la région (manuscrits



JE NUMÉRISE, DONC J'ÉDITE

À L'UNIVERSITÉ DE CAEN, LE PROJET CORPUS DESCARTES ASSOCIE LES COMPÉTENCES DE CHERCHEURS EN PHILOSOPHIE, D'INFORMATIENS ET D'ÉDITEURS POUR UNE PREMIÈRE : L'ÉDITION EN LIGNE DE TOUTE L'ŒUVRE CARTÉSIENNE, Y COMPRIS LA CORRESPONDANCE.

Lorsqu'elle commence sa thèse sur le rôle du livre dans la transmission de la pensée cartésienne, à l'université de Caen, Julia Roger songe à un espace électronique où il serait possible de consulter l'ensemble de l'œuvre du philosophe. Il n'existait rien de tel alors. Une vacance qu'explique probablement l'ampleur du corpus, les traités et la correspondance de l'écrivain représentant 7 000 pages imprimées. En 2013, ce sera chose faite grâce aux compétences et savoir-faire des Presses universitaires de Caen, de chercheurs en philosophie, d'un laboratoire informatique spécialisé dans ce domaine, le GREYC (Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen). Porté par l'équipe de chercheurs en philosophie de Caen (le groupe Identité et Subjectivité), le Corpus Descartes a pour objectif la constitution d'un corpus exhaustif et inédit, son édition en ligne, enrichie d'outils d'aide à la lecture. Pour la première fois, l'œuvre et la correspondance de Descartes seront réunies dans une même édition. « Pertinent, lorsqu'on sait que Descartes a éclairci des aspects de son œuvre dans sa correspondance sans pour autant les republier ensuite », explique Julia Roger, devenue coordinatrice du projet. Dans un premier temps, il s'agit pour les 18 chercheurs associés de transcrire les textes en XML, langage informatique spécifique dédié à l'édition électronique. Un travail commencé en 2009 en partenariat avec le Centre d'études cartésiennes de Paris IV et un laboratoire italien (Centro interdisciplinaire di studi su Descartes e il Seicento, università del Salento, Lecce). Depuis, la BnF a également été associée au projet : elle a financé la numérisation des pages des éditions originales issues de ses collections. Une fois encodées, les pages pourront être mises en ligne. L'intégralité du corpus devrait l'être pour l'été. Dans un second temps, et à partir de ce travail préalable, les groupes d'informaticiens associés, la jeune société caennaise Noopsis (lire page 4) et le GREYC développeront les outils informatiques prévus. Ceux-ci ont essentiellement pour objectif d'affiner la lecture du corpus.



Le projet Corpus Descartes est abrité par le Pôle du document numérique, créé par la MRSH et dédié à la valorisation numérique du patrimoine et de la recherche.

Spécialisée en analyse sémantique, Noopsis travaille plus précisément à la mise en place d'un moteur de recherche multilingue. Les écrits de Descartes sont en latin, en français classique et en français contemporain, ce qui complexifie la tâche. Mais tout lecteur cherchant un mot en français pourra ainsi trouver son occurrence en latin ou en français classique. « En tant que philosophe, lorsque l'on cherche un concept, on a besoin de comprendre son histoire, son émergence », complète Julia Roger. « C'est un système de reconnaissance qui va bien au-delà d'une recherche par nombre d'occurrences du mot recherché dans le corpus. » Le deuxième outil, développé par le GREYC, permettra aux chercheurs d'annoter l'édition en ligne. « Poursuivre l'annotation permettra de faire évoluer l'interprétation scientifique du cartésianisme. Aujourd'hui, cela n'existe pas

parce que c'est beaucoup trop lourd. » Au final, le lecteur trouvera sur le site du Corpus Descartes, dans la fenêtre principale de son navigateur, le texte enrichi d'hyperliens et des deux outils d'exploration, et, dans une seconde fenêtre, une image de l'édition originale dont il est issu. Le Corpus Descartes contribuera aux travaux des chercheurs et permettra d'affiner la connaissance de l'œuvre du philosophe. « Le Discours de la méthode tel que nous le connaissons aujourd'hui n'est que la préface de l'ouvrage en question. Il s'agit en fait d'un volume de 700 pages. L'édition en ligne du Discours de la méthode, que je supervise moi-même, permettra ainsi de mettre à disposition du public l'ensemble de ses traités. »

Au sein de l'université de Caen, ce projet est le premier en sciences humaines et sociales à bénéficier d'une subvention de l'Agence nationale de recherche (280 000 € sur quatre ans). C'est cette subvention qui a notamment permis de détacher Julia Roger à temps complet sur la coordination du projet. Secrétaire éditoriale aux Presses universitaires de Caen, éditeur du projet, Julia Roger a pu suivre la progression de son employeur dans le domaine de l'édition électronique. Les PUC ont notamment mené l'édition en ligne et sur papier des *Chroniques du Mont Saint-Michel* ainsi que de l'œuvre de Montesquieu (projet Montedite). Si l'édition du corpus est électronique, elle n'en respecte pas moins les grandes étapes du travail éditorial traditionnel : « Ce projet pose aussi des questions : comment valider les commentaires à venir sur le site ? Quid de la gratuité ? La temporalité, le fonctionnement sont bouleversés. Mais je vois mon métier comme un métier d'éditeur traditionnel : choix des collaborateurs, des textes, au niveau de la conception de l'objet », précise Julia Roger. « Le soin que nous voulons apporter à l'ergonomie et aux principes de lisibilité est propre à la profession d'éditeur. Et il y a des invariants : préparation de la "copie", relecture... Selon moi, le métier d'éditeur doit s'adapter à ces nouvelles technologies. »

MAISON DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE
ESPLANADE DE LA PAIX - CAMPUS 1 / 14032 CAEN CEDEX
PÔLE DU DOCUMENT NUMÉRIQUE
www.unicaen.fr/recherche/mrsh/
document_numerique
PRESSES UNIVERSITAIRES DE CAEN
www.unicaen.fr/puc

LE LECTEUR AUSSI A DES DROITS !

Disposer d'un livre numérique pose la question de son utilisation par le lecteur. Le lecteur n'a-t-il pas le droit d'en user comme il le ferait d'un livre papier ? Que peut-il faire ? Jusqu'où peut-il aller ? Initiée par C&F éditions, la licence Édition Équitable entend défendre le droit du lecteur. Elle présente également le rôle de l'éditeur, proposant ainsi entre lecteur et éditeur un contrat équitable et durable. « Nous venons du milieu du livre et nous respectons cela. Nous ne voulions pas entrer dans la logique de l'éditeur qui perçoit le lecteur comme un ennemi prêt à le voler ! Les créateurs de livres numériques veulent, pour la

plupart, enquiquiner le lecteur en installant des systèmes empêchant la lecture, les copier-coller, le prêt à un proche ou la lecture sur deux appareils différents. Or, à partir du moment où il achète un livre, le lecteur a des droits. Mais ce n'est pas parce qu'il a des droits qu'il doit faire n'importe quoi. D'où cette notion d'équitable. Si le lecteur a des droits, il doit néanmoins s'engager à respecter ceux de l'éditeur. » Cette réflexion pose également la question des intermédiaires tels que les bibliothèques qui font savoir que les livres numériques existent. Les internautes ont vite réagi à la lecture de cette proposition de texte qui a déjà enregistré plusieurs contributions.

http://edition-equitable.org/index.php?contenu=licence

JEUDI 12 MAI / JOURNÉE D'ÉTUDE « ÉCRITURES ET LECTURES NUMÉRIQUES »

Dans le cadre de *Passages de témoins #2*, la ville de Caen et le CRL organisent une journée d'étude à l'ESAM.

8 H 15 - 10 H 15 > « PETIT-DÉJEUNER » PROPOSÉ PAR SYNERGIA

« Lire hier, aujourd'hui et demain. Comment le numérique bouscule le monde du livre ? » Avec Pascal Buléon (directeur de la Maison de la recherche en sciences humaines), Noëlla du Plessis (directrice de la bibliothèque de Caen, communauté d'agglomération de Caen la mer), Chartline Énée (C&F éditions), Stephan Goualiér (France Télécom Numérique), Morgan Hervé (Manche Numérique) et Gaël Letranchant (In quarto éditions).

10 H 30 > ÉCRITURES NUMÉRIQUES

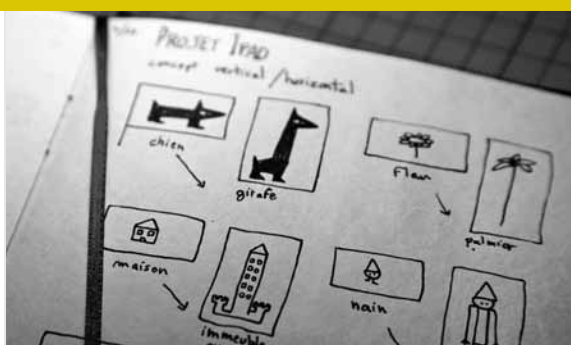
Animé par Karine Papillaud. « L'e-auteur : l'écrivain de demain ? » Avec Alice Brière-Haquet (auteure jeunesse), Olivier Philipponneau (illustrateur) et Jean-Louis Lebrave de l'Institut

des textes et manuscrits modernes (ITEM, laboratoire CNRS/ENRS). « La protection de l'œuvre dans le cadre d'une publication numérique » Avec Valérie Barthez, responsable juridique de la SGDL. « L'éditeur face au défi numérique » Avec Pascal Arnaud (directeur des éditions d'Un noir si bleu), Stéphane Billerey (directeur commercial des éditions Plon) et Valérie Barthez de la SGDL.

14 H 30 > LECTURES NUMÉRIQUES

Animé par Fabrice Piault. « L'impact cognitif de la lecture sur écran » Avec Véronique Drai-Zerbib (chercheur en psychologie cognitive à l'université de Nice) et Roland Schaer (directeur de Sciences et société, délégué aux affaires scientifiques à Universcience - Cité des sciences et de l'industrie). « Nouveaux usages, nouvelles attentes en bibliothèque ? » Avec Christophe Evans (chargé d'études en sociologie, service études et recherches de la BPI) et Anne-Marie Bidaud (bibliothécaire à la bibliothèque de Caen).

À l'ESAM, 17 cours Caffarelli à Caen. Rens. au 02 31 15 36 42.



Making of de *Renversant*, le livre pour iPad publié par Alice Brière-Haquet et Olivier Philipponneau.

suite de la page 3

du Mont-Saint-Michel, livres italiens, textes de l'abbé Castel de Saint-Pierre) dans le cadre d'un séminaire permanent qu'elle anime en partenariat avec le Centre régional des Lettres et la DRAC de Basse-Normandie. Les projets Descartes (lire page 3), Montedite, Manuscrits du Mont-Saint-Michel lui ont donné un renom national sinon inter-

« ON NE PEUT PAS SE SUBSTITUER À LA LECTURE, MAIS ON PEUT LA FACILITER »

SITUÉE À COLOMBELLES, NOOPSI EST L'UNE DES RARES ENTREPRISES FRANÇAISES À PROPOSER DES SOLUTIONS LOGICIELLES POUR LE WEB SÉMANTIQUE, LA FOUILLE DE DOCUMENTS TEXTUELS EN LIGNE.

Lauréate du Concours national de création d'entreprises innovantes en 2007, cette jeune société bénéficie du soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR), d'Oséo Innovation, de Synergia et de la Région Basse-Normandie. Créée en 2008, elle emploie aujourd'hui quatre personnes, dont son directeur et cofondateur, Frédéric Bilhaut. Noopsis tient son nom de l'association de deux mots grecs qui signifient « sens » et « vue ». Proposant un savoir-faire au carrefour de la linguistique et de l'informatique, Noopsis est l'un des partenaires clés du projet de numérisation de l'œuvre de Descartes, mené par la MRSH de Caen.

L/É Pro : En quoi consiste votre activité ?

FRÉDÉRIK BILHAUT : Nous sommes sur un domaine de pointe qui est l'aide à la lecture. Nous faisons des logiciels pour comprendre ce qui est écrit dans des textes et le transformer en données structurées que l'on peut interroger, trier et qualifier. Nous avons modélisé les règles, paramétré un outil applicable à tout type de textes. L'enjeu est de donner des compétences linguistiques à l'ordinateur. Mais comment insuffler des modèles linguistiques à l'ordinateur de façon modulaire ? Nous avons établi une fois pour toutes un programme qui est un réceptacle pour toutes les règles grammaticales, qui permet d'identifier les propriétés discursives, lexicales, linguistiques d'un texte. L'une des applications les plus importantes est la veille technologique et juridique, ou encore la recherche de clients ou de concurrents, par exemple. Il existe trois entreprises en France qui font cela. C'est encore un sujet de recherche. Notre société s'appuie sur des partenariats avec plusieurs laboratoires académiques en pointe dans notre spécialité, notamment le GREYC*. Noopsis existe pour rendre industrialisables et exploitables ces procédés.

L/É Pro : Est-ce ce que l'on appelle l'intelligence artificielle ?

F. B. : Oui, c'est une branche de l'intelligence artificielle. L'IA est née avec les ordinateurs et l'informatique. L'intelligence artificielle, c'est l'informatique sympathique, nous touchons à toute la variabilité du système. Ce n'est jamais noir ou blanc.

L/É Pro : Concrètement, comment procédez-vous ?

F. B. : Il existe deux méthodes. La lexicométrie permet de compter les mots et leurs occurrences, tout simplement. On trouve la forme canonique d'un mot puis on enlève les déclinaisons. Par exemple, l'ordinateur pourra reconnaître que « cheval » et « chevaux » sont un seul et même mot. Nous trouvons le contexte dans lequel apparaissent toutes les occurrences d'un mot, puis nous gérons les variations morphologiques. La deuxième méthode est de désambiguïser sémantiquement des thèmes qui se ressemblent ou ont le même signe. Si on prend le mot « portes », il peut s'agir du nom « porte » au pluriel mais aussi d'une forme conjuguée du verbe « porter ». En prenant en compte le contexte dans lequel le mot apparaît, l'ordinateur fera la différence. En fait, nous affinons un processus qui reste d'ordre statistique. Pour le projet Descartes, la variabilité morphologique est plus importante, car nous travaillons sur des langues anciennes. Pour nous, il s'agit d'adapter des méthodes qui existent depuis longtemps, en construisant de nouveaux procédés. Avant tout, nos résultats doivent être fiables afin de répondre aux exigences de la rigueur scientifique.

L/É Pro : Qu'est-ce que votre société peut apporter au corpus cartésien ?

F. B. : Une manière inédite d'observer les œuvres de Descartes qui offrira aux philosophes des outils inno-

national. La MRSH a ainsi élaboré une expertise forte dans le domaine de l'édition numérique, portée notamment par les Presses universitaires de Caen, expertise qu'elle inscrit désormais dans plusieurs cycles de formation. Des relais existent. Synergia anime dans l'agglomération Caen la mer un débat fructueux entre recherche et entreprises. Relais d'entreprises sensibilise le grand public aux innovations en cours.

MÉMOIRE FERTILE ET HISTOIRE LONGUE

La présence de l'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine) dans la périphérie de Caen est également un atout essentiel pour la structuration d'une filière du livre au sens large du terme et pour la vitalité de la vie littéraire en Basse-Normandie. Elle établit une proximité entre l'histoire du livre dans la région, la mémoire des grandes maisons d'édition françaises et les archives et manuscrits d'auteurs, d'artistes, de chercheurs... qui ont marqué notre temps. Cet accès direct et physique à la mémoire de la création littéraire doit bénéficier aux acteurs du livre en Basse-Normandie. Si des rencontres d'éditeurs de la région sont organisées régulièrement à l'IMEC, en partenariat avec le CRL, un accès adapté aux fonds d'archives reste à inventer. La perspective de l'arrivée à l'abbaye d'Ardenne de l'atelier du Livre d'art et de l'Estampe de l'Imprimerie nationale, de son exceptionnelle collection de poinçons remontant aux origines de l'imprimerie et des savoir-faire rares qui vont avec, serait un formidable ferment de cohésion autour du livre et de son histoire si riche en Basse-Normandie (la décision n'est pas encore prise au moment de boucler ce dossier).

vants pour faire émerger de nouvelles réflexions. Nous travaillons rarement sur des textes littéraires. Nous avons surtout affaire à des textes juridiques ou à des textes en ligne type Twitter ou forum ! Une ouverture sur un type de texte comme ça nous remue un peu ! Cela nous sort de notre quotidien ! Il y a peu de chances que nous soyons amenés à travailler à nouveau sur du français classique ! Sur ce projet, la problématique du philosophe rejoint celle de l'informaticien : l'analyse de discours.

L/É Pro : Quelle est la limite du procédé ?

F. B. : Ce qui relève de l'ordre interprétatif. L'ordinateur fait émerger des schémas discursifs et rhétoriques, par exemple le fait qu'un auteur utilisera telle circonlocution sur telle période pour parler de telle ou telle idée. Mais nous ne livrons aucune conclusion ou conséquence philosophique. Soyons clairs, l'intelligence artificielle n'a pas vocation à se substituer à l'intelligence humaine. Nous pouvons seulement apporter l'intelligence artificielle nécessaire pour limiter les tâches rébarbatives, répétitives. On ne peut pas se substituer à la lecture, mais on peut la faciliter.

www.noopsis.fr

* Le Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen est un laboratoire de recherche associé au CNRS. Les activités du GREYC sont centrées sur le domaine des sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC). Ses thématiques couvrent les principales disciplines du domaine, à savoir les différentes branches de l'informatique et de l'intelligence artificielle, le traitement de signal et d'image, la sécurité informatique, l'automatique, l'électronique et les dispositifs.

La numérisation de ses fonds est un des grands défis que l'IMEC doit relever aujourd'hui.

BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU

Le projet de BMVR, la grande bibliothèque de Caen la mer qui va bientôt sortir de terre sur la presqu'île au cœur de la ville dans un grand geste architectural qui marquera les esprits, donne un nouvel élan à l'ensemble du réseau de lecture publique de la région. Celui-ci travaille dès maintenant à une nouvelle cohérence de l'offre documentaire en Basse-Normandie, où chaque établissement trouverait son identité propre par une nouvelle façon de penser la coopération dans un réseau régional de bibliothèques et médiathèques. La réflexion est en cours pour la mise en place d'une carte documentaire régionale qui permettrait de valoriser les fonds spécifiques des bibliothèques, de penser ensemble l'offre documentaire en Basse-Normandie. Tout cela devra s'appuyer sur un réseau numérique, un portail, la numérisation des fonds spécifiques, l'accès pour tous aux ressources documentaires.

COHÉRENCE RÉGIONALE POUR LE NUMÉRIQUE

Pour réussir cette nécessaire connexion entre innovation et filière du livre, des outils existent. Une stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCoRAN) a été élaborée en 2010 par la Région et l'État, en y associant les trois départements bas-normands et l'agglomération de Caen la mer, afin de renforcer les infrastructures (réseau à très haut débit basé sur la fibre optique) et de développer les usages et les services permis par ce très haut débit, ainsi que les nécessaires formations associées. Trois objectifs ont été définis : l'attractivité du territoire, l'équité et la prospective. Parmi les priorités retenues : « Le document numérique, à la fois dans une logique patrimoniale, mais également pour accompagner la mutation de la Normandie-région historique du livre, vers la Normandie-berceau des technologies de l'édition numérique. » Le grand emprunt, devenu « Programme d'investissement d'avenir », consacre 4 250 millions d'euros au programme « Développement de l'économie numérique », avec deux volets : « Développement des réseaux à très haut débit » et « Usages, services et contenus numériques innovants ». Un appel à projets a été lancé au printemps sur le thème « Technologies de numérisation et de valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs ». Des projets bas-normands sont en lice. Le FEDER (Fonds européen de développement régional) mobilise 16 millions d'euros sur les projets numériques en Basse-Normandie entre 2007 et 2013. La Région Basse-Normandie, à travers sa toute nouvelle « Direction du développement numérique du territoire », développe son programme « Numérique pour tous » dans la droite ligne des 114 EPN (espaces publics numériques) mis en place sur les trois départements pour sensibiliser les citoyens aux pratiques de l'Internet. Si on veut regarder ce qui se fait ailleurs, afin d'accompagner au mieux cette nécessaire intégration de la filière du livre et de l'innovation numérique, plusieurs régions mettent en place de nouveaux dispositifs s'appuyant sur la dimension économique de la filière du livre (contrat de progrès en faveur de la filière livre en Limousin, projet de contrat de filière pour l'économie du livre en Languedoc-Roussillon). Irriguer le tissu économique du livre avec les innovations portées par les équipes de recherche en Basse-Normandie, c'est l'un des enjeux de la journée d'étude « Écritures et lectures numériques » proposée par le Centre régional des Lettres et la ville de Caen en ouverture de *Passages de témoins* le 12 mai 2011 (lire page 4) et de l'espace « Innovations numériques : lire demain - filière du livre et recherche en Basse-Normandie » proposé sous le chapiteau du Salon du livre de Caen les 14 et 15 mai 2011.

Laurent Delabougliose

IMPRIMERIE : LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

LES POSSIBILITÉS OFFERTES PAR L'IMPRESSION NUMÉRIQUE BOULEVERSENT LA CHAÎNE ÉDITORIALE : RAPIDITÉ D'EXÉCUTION, PETITS TIRAGES, MAÎTRISE DES COÛTS. À CONDÉ-SUR-NOIREAU, CORLET NUMÉRIQUE DÉVELOPPE CES NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE.



Jean-Luc Corlet, directeur de Corlet Numérique, au pied de la DOTRIX.

Avec 67 titres, imprimés de 6 à 474 exemplaires chacun, soit au total 4 219 exemplaires, le tout lancé via quelques écrans tactiles, les quantités d'une journée type de fabrication chez Corlet Numérique n'ont guère à voir avec les possibilités offertes par l'offset. Les technologies non plus. Le numérique est en train de révolutionner les métiers de l'imprimerie. Et par conséquent, le monde de l'édition. C'est sous l'impulsion de Charles Corlet, aujourd'hui président du conseil de surveillance du groupe, que la société s'est tournée vers ce nouveau champ de l'impression. Corlet Numérique a ainsi été la première entreprise au monde à assurer la mise en place industrielle de la DOTRIX, produite par Agfa : pilotée par écran tactile, cette machine est la première au monde à imprimer en jet d'encre UV couleur. Le site condéen est également l'une des rares entreprises à proposer une impression numérique en noir avec une couleur d'accompagnement. À Condé-sur-Noireau, depuis 2008, l'entreprise conjugue technologies de pointe et développement durable dans un bâtiment construit par la communauté de communes et totalement dédié à ce type d'impression. Grâce aux 800 m² de panneaux photovoltaïques du toit, le bâtiment à ossature bois fournit à l'imprimerie eau chaude et électricité (couvrant 5 % de ses besoins énergétiques), tandis que la climatisation maintient des conditions de température et d'hygrométrie optimales pour la tenue du papier. La modernité du bâtiment annonce les techniques tout aussi modernes qu'il abrite. Néanmoins, l'entreprise propose toujours un service d'impression offset via son autre groupe, Corlet Imprimeur. Mais au-delà du perfectionnement des outils, l'impression numérique bouleverse aussi profondément l'imprimerie traditionnelle en autorisant de très faibles tirages dans des délais très courts. « Le numérique permet de lancer des nouveautés en peu d'exemplaires pour les tester puis de réimprimer si

cela marche bien. Auparavant, l'éditeur prenait tout de suite des risques », explique Jean-Luc Corlet, directeur général de Corlet Numérique et Corlet Imprimeur. « Il est désormais possible d'imprimer 40 exemplaires d'un bouquin de 450 pages. Pourquoi décaler une machine offset pour ce type de commande ? Il existe des niches pour ce type d'impression. Pour les éditeurs, cela veut dire moins de stock, moins de trésorerie, des coûts maîtrisés. » Ne pas imprimer 1 500 livres dès le premier tirage évite aussi le gaspillage des matières premières et, ultérieurement, la mise au pilon. Ensuite, l'éditeur pourra faire imprimer ses titres à la demande. « Aujourd'hui, par exemple, nous avons eu à imprimer un ouvrage à deux couleurs, de 4 412 pages, en 6 exemplaires seulement ! Nous avons des journées à plus de 113 titres ! Et sur tout type de format. Avec l'offset, c'est inimaginable. » L'impression numérique a, par conséquent, accéléré les délais de livraison. « Chez Corlet Numérique, nous sommes à J+1. Chez Corlet Imprimeur, nous sommes à J+3. Il nous faut ensuite brocher les ouvrages, les livrer, comme dans toute imprimerie traditionnelle. » Corlet Numérique a donc aussi son atelier prépresse, son atelier dédié aux finitions (assemblage, massicotage, collage, mise sous films, pelliculage, etc.). Le numérique a également ouvert la voie à d'autres travaux que l'impression d'ouvrages : affiches publicitaires, supports plastique, kakemonos, bâches... « Le numérique est incontournable », poursuit Jean-Luc Corlet. « Aujourd'hui entre un livre imprimé en numérique et un livre imprimé en offset, il y a de moins en moins d'écart. C'est au niveau de la couleur que nous rencontrons le plus de difficultés, nous n'obtenons pas la même définition. En offset, nous utilisons des trames avec le cyan, le magenta, le jaune et le noir. Ici, nous imprimons à partir de fichiers, nous dépendons donc de leur qualité. » Si Corlet Numérique a su créer des emplois (ils sont 49 aujourd'hui) et accueille régulièrement de jeunes diplômés, ses responsables déplorent le manque de formation dans ce secteur précis de l'impression. « Les écoles ne peuvent pas mettre en place des formations, les machines coûtent très cher et évoluent tout le temps. Chaque année, il y a des machines neuves. Pour le moment, l'alternance entre école et apprentissage sur site semble être la seule solution », constate Jean-Luc Corlet. Pour ce dernier, si le numérique est incontournable, il est complémentaire de l'offset. « Bientôt, nos presses offset auront des têtes laser. Les fabricants proposeront des solutions intermédiaires, des machines mixtes. »

CORLET NUMÉRIQUE - ZA CHARLES-TELLIER
14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU - TÉL. : 02 31 59 10 00
www.corlet.fr

FORMATIONS DE LA FILIÈRE DU LIVRE EN BASSE-NORMANDIE

UNIVERSITÉ DE CAEN : «> Master Document numérique en réseau
«> Master Mémoire et édition des textes
www.unicaen.fr
LYCÉE PAUL-CORNU À LISIEUX : «> CAP Arts de la reliure «> BAC Pro Métier des industries graphiques (option production

imprimée ou production graphique)
«> BTS Communication et industries graphiques (réalisation de produits graphiques, réalisation de produits imprimés)
www.etab.ac-caen.fr/cornu
PROFILÉ À HÉROUVILLE SAINT-CLAIR :
«> CAP Librairie papeterie presse
«> BP Librairie «> DMILE (Découverte des métiers de l'impression du livre et de l'édition)
<http://centre.profilee.free.fr>



Mouvements



Héléne Decaen-Le Boulanger

Laure Gombault

Caen la mer a recruté deux coordinatrices en charge du contrat territoire-lecture (CTL). Attachées respectivement aux bibliothèques de Caen et d'Hérouville-Saint-Clair, Héléne Decaen-Le Boulanger

et Laure Gombault ont pris leurs nouvelles fonctions au début de l'année 2011. Originaire de Caen, historienne de formation, Héléne Decaen-Le Boulanger est attachée de conservation du patrimoine. Elle était auparavant en fonction au musée de la Villa Montebello à Trouville-sur-Mer. Elle y a occupé le poste de chef d'établissement durant six ans. Laure Gombault, quant à elle, est attachée à la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair. Issue du champ de l'insertion sociale et professionnelle, elle a été, dix-huit ans durant, chargée de mission emploi/formation, notamment au cœur de quartiers dits « sensibles », à Caen. Suite à cette expérience de terrain, elle a repris des études et obtenu un master en développement des politiques sociales locales. Toutes deux ont notamment pour mission la coordination des partenariats entre les différents acteurs du dispositif (sociaux, éducatifs, culturels). Le CTL a pour objectif le développement et l'élargissement des publics de la lecture (lire *l'É Pro* n° 3, mars 2011).

Créations

Rodolphe Le Breton et Émilie Sécher ouvriront en mai une librairie généraliste à Ouistreham, la librairie de Rivabella, au 84-86, avenue de la Mer.

Publications

Faisant suite à *Bibliothèque dans la cité* (1996), *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*, nouveau guide pratique et technique dirigé par le Service du livre et de la lecture pour accompagner les professionnels chargés de construire une bibliothèque territoriale, vient de paraître aux éditions du Moniteur. Sous la direction de Laure Collignon et Colette Gravier, avec les contributions de nombreux professionnels (bibliothécaires, programmistes, architectes, représentants de la maîtrise d'ouvrage et de l'administration), il prend en compte les nouveaux usages et les normes actuelles de construction.

Librairie

Le Syndicat de la librairie française (SLF), la fédération Libraires en régions et l'association Libraires en Rhône-Alpes organisent à Lyon les 15 et 16 mai 2011 les *Rencontres nationales de la librairie* intitulées « Quelle librairie pour demain ? ». Ces rencontres nationales sont les premières organisées à l'initiative des libraires eux-mêmes. Elles ont pour ambition de marquer, au-delà de la diversité propre au réseau des libraires indépendants, l'unité de la profession autour d'enjeux communs pour les librairies d'aujourd'hui et de demain : la fonction culturelle, sociale et commerciale du libraire dans un environnement en mutation (création, publics, ville, numérique...) et les moyens économiques dont ils disposent pour continuer d'exercer ces fonctions au service du livre et de la lecture. Ces questions seront débattues au cours de tables rondes, d'interventions, de débats et de projections.

INSCRIPTIONS EN LIGNE : www.lesrencontresnationalesdelalibrairie.fr
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES : libraires.rhonealpes@gmail.com
OU AU 04 78 60 83 67.

ANIMATEUR-MÉDIATEUR DU LIVRE : L'ÉCOUTE ET L'ENGAGEMENT

DEPUIS NEUF ANS, GHISLAINE LIABEUR EST ANIMATRICE-MÉDIATRICE DU LIVRE À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ-MALRAUX DE LISIEUX.



© FRES CIL

Un vendredi sur deux, Ghislaine Liabeuf installe sa bibliothèque de rue, dans le quartier Jean-Moulin. « Si je suis absente, personne ne me remplace. »

/É Pro : Quelle définition donneriez-vous de votre métier ?

Ghislaine Liabeuf : Tout d'abord, il est important de préciser que je suis animatrice-médiatrice du livre et pas seulement médiatrice du livre.

Lorsque je vais à l'EHPAD faire une intervention, je suis animatrice. Lorsque les services sociaux demandent que la médiathèque participe à une manifestation, je suis médiatrice.

L/É Pro : En quoi cela consiste-t-il exactement ?

G. L. : Lorsque j'ai été recrutée en 2002, les tâches correspondant à mon poste étaient les suivantes : développer les actions de lecture publique et coordonner les actions autour du livre dans les quartiers, relayer les actions de la médiathèque auprès des personnes qui ne la fréquentent pas, assurer le portage de livres à domicile. Je fais partie de la médiathèque, mais je travaille toujours en partenariat. Je travaille à égalité avec mes collègues ici et avec nos partenaires extérieurs.

L/É Pro : Quelles sont les actions que vous pouvez mener ?

G. L. : Face aux publics des quartiers, les actions ponctuelles ne suffisent pas. Depuis deux ans, par exemple, j'installe une bibliothèque de rue, tous les quinze jours, dans quatre quartiers de la ville. C'est sur la durée que la confiance avec les publics peut s'installer. J'installe mes boîtes de livres au pied d'un immeuble. Je propose aussi des ateliers d'écriture. Pour moi, c'est donner la parole à des gens qui ne l'ont jamais. Mais nous ne sommes pas sur des revendications, plutôt sur des choses légères. Et par ce biais, ils disent des choses profondes. Nous ne sommes pas non plus sur de la psychanalyse ! J'assure également le lien entre la médiathèque et les acteurs locaux sur l'opération lancée par Alexandre Jardin, « Lire et faire lire ». Aujourd'hui, nous avons 30 bénévoles ! J'assure aussi le travail de lien sur la « Semaine petite enfance », par exemple. Je porte les livres à domicile auprès de quelques personnes. Mais attention, on ne porte pas des livres comme on livre des repas ! Je travaille avec tout le monde, mais le monde du livre, la culture font peur. C'est à moi de faire en sorte que les gens se sentent à l'aise. Il faut être vigilant, être à l'écoute. Mais la question est : comment rendre pérenne ce travail ?

L/É Pro : À ce propos, quelles sont les qualités requises pour effectuer ce métier, selon vous ?

G. L. : Être blindé ! On prend des coups, on peut se cogner aux gens. Je rencontre des résistances culturelles, personnelles. Il faut savoir que Lisieux connaît un fort taux

de chômage de longue durée. Je vais à la rencontre de personnes qui n'ont pas confiance en elles. Il faut donc savoir être à l'écoute, se mettre en retrait pour laisser venir l'autre. Si je suis trop directive, cela ne passe pas. Il faut faire preuve d'adaptabilité, de souplesse, d'ouverture. Lorsque j'ai dû mener des ateliers d'écriture avec des enfants autistes, j'étais en état de panique. Je me suis crispée. Cela ne passait pas. Mais peu à peu, je me suis assouplie, j'ai laissé venir. Je crois aussi qu'il faut être engagé, avoir la foi en ce qu'on fait !

L/É Pro : Pourquoi faites-vous ce métier ?

G. L. : Pour régler des comptes ! Quand je bosse avec des gamins des quartiers, je règle des comptes. Je viens d'un milieu ouvrier où je n'avais pas accès au livre.

L/É Pro : Qu'est-ce qui vous séduit dans ce métier ?

G. L. : Je ne m'ennuie pas ! Je peux toujours repartir sur de nouveaux projets. Aucune lassitude ne s'installe. Je crée du lien entre les gens pour qu'ils réfléchissent et avancent ensemble. Je suis utopiste, c'est certain. On ne peut peut-être pas changer le monde, mais on peut faire avancer la société.

L/É Pro : Comment êtes-vous venue à ce métier ?

G. L. : Je voulais être bergère ! J'ai fait des études agricoles dans les années 1970. Je ne suis pas du tout issue du monde des bibliothèques. En fait, j'y suis entrée avec mes enfants. J'ai commencé par travailler bénévolement dans leur école pour que la bibliothèque soit mise en place. J'ai d'abord demandé le RMI, donc aujourd'hui je sais ce que c'est quand je suis face aux personnes en insertion. Puis j'ai été en contrat emploi solidarité, puis en contrat emploi consolidé. J'ai suivi des formations, tenté de passer le concours pour devenir assistant des bibliothèques. À 44 ans, j'ai débuté la formation auprès des CEMEA (centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) pour décrocher le BEATEP (brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) animateur-médiateur du livre. Pour l'ouverture de sa médiathèque en 2002, la ville de Lisieux recrutait. J'ai été embauchée.

L/É Pro : Quelles difficultés pouvez-vous rencontrer ?

G. L. : Il faudrait que je sois deux !

MÉDIATHÈQUE DE LISIEUX
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, BP 27216
14107 LISIEUX CEDEX
[HTTP://LISIEUX.C3RB.NET](http://lisieux.c3rb.net)

CEMEA de Basse-Normandie : www.cemea.asso.fr

DROITS D'AUTEUR ET REVENUS ACCESSOIRES : NOUVELLES DISPOSITIONS

LA CIRCULAIRE DU 16 FÉVRIER 2011 REPRÉCISE LES MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DE L'AUTEUR DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS ARTISTIQUES, PRINCIPALES ET ACCESSOIRES. QUELQUES AVANCÉES NOTABLES AMÉLIORENT LA CONDITION DE L'AUTEUR, NOTAMMENT DANS LE CADRE DES RÉSIDENCES ET ATELIERS D'ÉCRITURE.

Trois ans auront été nécessaires pour venir à bout des tractations avec le ministère des Finances ou la Direction de la Sécurité sociale et voir enfin publier cette circulaire dite du 16 février 2011 « relative aux revenus tirés d'activités artistiques relevant de l'article L 3823 du code de la Sécurité sociale et au rattachement de revenus provenant d'activités accessoires aux revenus de ces activités artistiques ». Cette circulaire traite à la fois de la situation des auteurs et de celle des artistes plasticiens. Nous nous intéresserons ici aux auteurs de l'écrit.

Le mode de rémunération des auteurs est particulièrement complexe, que ce soit en droits d'auteur, salaire ou honoraires, et vient le plus souvent s'ajouter à des revenus issus d'une activité principale sans lien avec l'écriture (très peu d'auteurs vivent de leur plume). Le régime social très favorable du droit d'auteur (charges patronales limitées à 1 % de la rémunération brute) a entraîné beaucoup d'abus. Il fut un temps pas si lointain où nombre de prestations qui n'avaient qu'un lien très ténu avec la création littéraire étaient payées en droits d'auteur. La circulaire du 16 février 2011 a le mérite d'apporter quelques clarifications et de donner de la cohérence au dispositif.

REVENUS ARTISTIQUES

Un écrivain touche des droits d'auteur pour la publication de ses œuvres ou leur représentation publique, c'est ce qu'on appelle des revenus artistiques ou droits d'auteur « purs ». À côté de ce mode de rémunération reconnu et admis par tous, l'auteur peut également être payé pour des activités exercées dans le prolongement de son œuvre. Il s'agit là de « revenus accessoires au droit d'auteur », en contrepartie de sa participation à des rencontres publiques, débats, lectures à voix haute, ateliers d'écriture, résidences, etc., toutes choses qui demandent un travail de préparation et qui ne sont pas uniquement liées à la promotion d'un livre. Certaines de ces activités peuvent être rémunérées en droits d'auteur, d'autres pas, selon la nature de l'activité et le statut de l'auteur qui la pratique, auteur assujéti ou affilié à l'AGESSA (voir encadré ci-dessous). Tout auteur de l'écrit peut toucher des droits d'auteur purs ou revenus artistiques. Par contre, seuls les auteurs affiliés à l'AGESSA peuvent bénéficier de revenus accessoires payés en droits d'auteur. Les nouvelles dispositions permettent de ramener dans le champ du droit d'auteur pur, donc accessible à l'ensemble des auteurs, certaines activités qui relevaient jusque-là des revenus accessoires (réservés aux auteurs affiliés).

La « lecture publique d'une ou plusieurs œuvres par l'auteur lui-même, assortie d'une présentation



Hervé Mestron, ici à la bibliothèque de Potigny, en janvier dernier, dans le cadre de sa résidence d'auteur.

orale... », relève désormais du droit d'auteur pur, étant entendu que c'est bien une lecture à voix haute par l'auteur assortie d'un commentaire, et non l'inverse.

RÉSIDENCES D'AUTEUR

Les revenus tirés d'une résidence d'écriture peuvent désormais être considérés comme des revenus artistiques, payés en droits d'auteur, à deux conditions : que le temps consacré à l'écriture soit égal ou supérieur à 70 % du temps total de la résidence, et qu'un contrat ou une convention, signée par les deux parties, précise bien cette disposition. C'est une des principales avancées de cette circulaire. Elle permet notamment aux jeunes auteurs d'atteindre plus facilement le seuil d'affiliation à l'AGESSA et d'ainsi bénéficier d'une couverture sociale. De même, les bourses d'écriture entrent désormais dans les revenus artistiques (les bourses étaient jusque-là totalement défiscalisées).

Les autres activités relèvent des revenus accessoires, le paiement en droits d'auteur étant donc réservé aux auteurs affiliés à l'AGESSA. Il est impératif que l'activité présente un caractère accessoire et ponctuel à l'activité artistique de l'auteur, qu'il n'y ait pas de lien de subordination, ni de récurrence dans la mise en œuvre des actions, ce qui relèverait du salariat. Afin d'en garantir le caractère « accessoire », ces revenus sont plafonnés à 80 % du seuil d'affiliation au régime

des artistes auteurs, soit 6 379,20 € pour les revenus de l'année 2010, et ne doivent pas dépasser 50 % de la totalité des revenus en droits d'auteur de l'artiste (calcul lissé sur trois ans). Les revenus accessoires ne sont pas pris en compte pour atteindre le seuil d'affiliation à l'AGESSA (7 974 € en 2010).

REVENUS ACCESSOIRES

La participation à des « rencontres publiques et débats en lien direct avec l'œuvre de l'artiste auteur » est considérée comme relevant des activités accessoires. Même chose pour les ateliers d'écriture, avec quelques contraintes. Pour être payé en droits d'auteur, l'écrivain intervenant ne doit animer que trois ateliers d'écriture par an, chaque atelier pouvant être composé au plus de cinq séances d'une journée maximum chacune. Pour les ateliers d'écriture réalisés auprès d'établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées), d'établissements d'enseignement supérieur, hôpitaux, prisons, bibliothèques et médiathèques publiques, le plafond est relevé à cinq ateliers d'écriture par an. Par contre sont totalement exclus des activités accessoires pouvant être rémunérées en droits d'auteur : les conférences, les cours, formations professionnelles initiales ou continues, et toutes formes d'enseignement. Il est important de bien avoir en tête le plafond fixé pour les revenus accessoires. S'il y a dépassement du plafond, l'ensemble des revenus accessoires de l'année est « soumis dès le premier euro au régime des travailleurs indépendants », avec rappel de charges. Seul l'auteur peut savoir où il en est de ses revenus accessoires. Le diffuseur qui, de bonne foi, rémunérerait un auteur en droits d'auteur dans le cadre des revenus accessoires alors que celui-ci a dépassé le plafond des 80 % du seuil d'affiliation, ne pourrait être poursuivi.

L. D.

AUTEURS ASSUJETTIS

Tout auteur qui touche des droits d'auteur voit ses revenus artistiques et accessoires assujettis à un précompte, avec prélèvement de cotisations sociales, CSG et CRDS (soit 8,85 % du montant brut, versés à l'AGESSA par le diffuseur). Ce précompte n'ouvre aucun droit pour l'auteur, que ce soit en matière de couverture sociale ou de droits à la retraite. La France compte 170 000 auteurs assujettis.

AUTEURS AFFILIÉS

Quand un auteur a perçu l'année précédente plus de 7 974 € (seuil 2010) en revenus artistiques (les revenus accessoires ne sont pas pris en compte), il peut demander son affiliation à l'AGESSA (c'est une démarche volontaire). Chaque trimestre, il recevra un appel de charges qu'il devra acquitter, comme un travailleur indépendant. Seuls les auteurs affiliés bénéficient de la couverture sociale et de la retraite des auteurs. Environ 13 400 auteurs français sont affiliés à l'AGESSA.

LES RENDEZ-VOUS DU CRL

Le 14 juin

PROCHAIN COMITÉ DE LECTURE DU CRL

La Région Basse-Normandie, par le biais du comité de lecture du CRL, octroie régulièrement des aides à la publication. Après l'obtention de l'avis favorable du comité de lecture du CRL, le dossier d'aide à la publication est présenté en commission culture à la Région afin que soit validée une aide financière à la fabrication. Le prochain comité se réunira le 14 juin.

RENS. AUPRÈS DE VALÉRIE SCHMITT
AU 02 31 15 36 42.

Le 6 octobre

DEUXIÈME PANORAMA DES ÉDITEURS

Suite au succès rencontré lors de la première édition du *Panorama* en 2010, le Centre régional des Lettres renouvellera ce rendez-vous en octobre prochain. C'est l'occasion pour les maisons d'édition de Basse-Normandie de présenter leurs derniers ouvrages parus ou à venir et leurs projets aux libraires, aux bibliothécaires, aux organisateurs de manifestations littéraires ou à la presse.

RENS. AUPRÈS DE VALÉRIE SCHMITT
AU 02 31 15 36 42.
RETROUVEZ LES RENDEZ-VOUS DU CRL
SUR LE SITE : www.crlbn.fr

LES RENDEZ-VOUS EN RÉGION

Le 17 juin

SÉMINAIRE « LES SOURCES EN HISTOIRE CULTURELLE »

La dernière journée consacrée à l'hétérogénéité des sources dans le cadre d'un séminaire proposé par l'université de Caen, le Centre de recherches d'histoire quantitative et l'IMEC aura lieu le 17 juin à l'abbaye d'Ardenne. L'objectif de ce séminaire est de faire découvrir la richesse de fonds ou de types d'archives parfois peu exploités par les historiens : qu'elles soient éditoriales, littéraires, iconographiques, cinématographiques ou théâtrales, les sources en histoire culturelle invitent à réfléchir sur les regards et les méthodes de l'historien, des plus traditionnels aux plus novateurs. Au programme de cette dernière journée : « Sources pour le théâtre », par Leonor Delaunay, docteure de l'université de Caen Basse-Normandie ; « Neuf catalogues pour lire la collection italienne de Montesquieu » par Eleonora Barria, docteure des universités de Caen Basse-Normandie et de Florence ; « Les archives de la Comédie-Française et leur numérisation », par Jeffrey S. Ravel et Kurt Fendt (MIT, Cambridge).

DE 10 H À 12 H 30 ET DE 14 H À 16 H 30
À L'ABBAYE D'ARDENNE. www.imec-archives.com

LES RENDEZ-VOUS NATIONAUX

Le 10 mai

JOURNÉE D'ÉTUDE : « PRÉSENCE DE LA POÉSIE »

Le Centre national de littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres/BnF et la Maison des écrivains et de la littérature organisent une journée d'étude dans le cadre du cycle « Connaître et analyser la production éditoriale ». Cette journée sera l'occasion d'observer sous divers aspects quelle place occupe la poésie, parmi les livres édités comme dans l'espace qui les accueille, les bibliothèques, et comment se joue la fonction du poétique au sein même d'une œuvre. Cette journée s'adresse aux créateurs, aux professionnels du livre et de la médiation et à tous les amateurs de poésie.

LE PETIT PALAIS MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE LA VILLE DE PARIS AVENUE WINSTON-
CHURCHILL 75008 PARIS.
RENSEIGNEMENTS AU 01 53 79 57 06.
TARIF : GRATUIT SUR INSCRIPTION AUPRÈS DE
marion.calিয়annis@bnf.fr

Les 19 et 20 mai

COLLOQUE AU SALON DU LIVRE DE MONTREUIL : « LE CIRQUE, UN MONDE DE RÊCITS ET D'IMAGINAIRES »

Le territoire du cirque se trouverait-il en enfance ? Féerie, surprise, performances physiques et artistiques, magie des numéros... Il y a dans le cirque les ingrédients de l'émerveillement enfantin. En organisant ce colloque, le Salon du livre et de la presse jeunesse s'intéresse finalement moins aux livres qui racontent des histoires de cirque qu'au potentiel singulier de narrations qu'offre cette discipline. Des auteurs, des illustrateurs, des circassiens, des chercheurs en débattront les 19 et 20 mai 2011 : Marie Desplechin, Emmanuelle Houdart, Pascale Risterucci, Katy Couprie, Gérard Lo Monaco, Yan Ciret...

SALLE DES FÊTES, MAIRIE DE MONTREUIL.
www.salon-livre-presse-jeunesse.net

Les 14 et 15 juin

JOURNÉES DU PATRIMOINE ÉCRIT 2011 : « PATRIMOINE ÉCRIT ET RECHERCHE »

Quelles recherches sur le patrimoine écrit ? Quelles synergies peuvent être développées entre les institutions patrimoniales et le monde de la recherche ? Comment développer les programmes de recherche sur les collections patrimoniales ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles tenteront de répondre les *Journées du Patrimoine écrit* 2011. Organisées par le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes, le ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Poitou-Charentes et Service du livre et de la lecture), en partenariat avec la communauté d'agglomération de La Rochelle, la ville de Rochefort, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la BnF et le Service historique de la Défense, elles se dérouleront le 14 juin à La Rochelle et le 15 juin à Rochefort.

CONTACT AU MINISTÈRE DE LA CULTURE :
patrimoine.sl@culture.gouv.fr
CONTACT AU CENTRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE
EN POITOU-CHARENTES : BRUNO ESSARD-BUDAIL,
05 49 88 87 02.

Du 23 au 25 juin

CONGRÈS DE L'ABF 2011 : « LES BIBLIOTHÈQUES AU DÉFI DE LA COMMUNICATION »

Le congrès 2011 aura lieu au Grand Palais de Lille du 23 au 25 juin. Ateliers et sessions interrogeront successivement les enjeux, la stratégie, les outils de la communication pour les bibliothèques. Des professionnels venus de tous horizons (architecte, anthropologue, sociologue, bibliothécaires, etc.) participeront à la réflexion. À noter : la présentation durant tout le congrès de l'exposition « Pour adultes seulement ». Cette exposition commandée par le conseil général de la Somme en 2009 est interdite par son commanditaire en 2010. L'ABF décide alors de publier son catalogue. Pascal Wagner écrit en préface : « En décidant de publier le présent catalogue d'une exposition élaborée par une bibliothèque dans le cadre de ses interventions culturelles et déprogrammée par la tutelle administrative de ladite bibliothèque, l'ABF souhaite émettre un signal à propos du problème récurrent de la censure en bibliothèque – une piqûre de rappel, en quelque sorte. »

www.abf.asso.fr

LES RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX

Du 6 au 8 juin

LE LIVRE DEMAIN : LE FUTUR DE L'ÉCRIT

Le deuxième Forum de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles, organisé en coopération avec le gouvernement italien, la Région Lombardie et la ville de Monza, fournira une occasion unique de réunir tous les acteurs de haut niveau pour discuter sur l'économie du livre numérique, le droit d'auteur à l'ère numérique et la bibliothèque numérique, et faciliter ainsi le rapprochement entre visions opposées. L'objectif de la réunion est d'offrir une plateforme globale, visible et faisant autorité pour la discussion et la résolution des principaux défis contemporains relatifs à la publication (traditionnelle et numérique), l'édition et la lecture.

Les thématiques suivantes seront abordées : le numérique face à l'analogique, le copyleft et le libre accès face au droit d'auteur, les blogs face au *broadsheet*, Google face aux bibliothèques, Wikipédia face aux encyclopédies, les livres imprimés face aux livres électroniques, les libraires face aux marchés en ligne, l'édition indépendante face aux multinationales de l'édition : le marché mondial du livre constitue aujourd'hui un champ de bataille en pleine mutation où s'opposent diverses alternatives sociales, idéologiques, éducatives, politiques et commerciales susceptibles d'avoir un impact considérable sur l'avenir de l'humanité.

RENS. m.rosi@unesco.org
c.menegazzi@unesco.org
www.unesco.org